

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En préambule de ce bulletin, comment ne pas revenir sur les tragédies récentes perpétrées au sein de notre France ?

Après la stupéfaction, l'horreur de ce vendredi treize novembre surpasse le degré de barbarie imaginable jusqu'alors.

La France, meurtrie en son sein, « ils sont rentrés chez nous » disait une survivante du massacre.

Nous sommes en guerre martèlent nos dirigeants ! Etions-nous sourds et aveugles jusqu'à vendredi ?

En janvier dernier, des barbares attaquaient les défenseurs de la liberté d'expression, aujourd'hui, ils veulent tuer la liberté, tout simplement.

Le Bataclan, les terrasses de café ou le Stade de France, symboles de ce bon vivre à la française, ont servi de champs de batailles à des lâches qui tuent des innocents.

Le fanatisme n'a pas sa place dans la République, il doit en être banni et tous ceux qui le soutiennent neutralisés.

Chaque Français sait désormais qu'il est en première ligne, quelle que soit sa couleur ou sa confession. Alors, quitte à être des cibles, défendons-nous ! Nos ancêtres ont su répondre à d'autres défis, soyons-en dignes.

Le courage contre la barbarie pour refuser le massacre, par nos paroles ou nos actes. Quel peut être notre rôle dans cette guerre invisible ?

En ouvrant nos yeux, nos oreilles, devenons les sentinelles avancées de ce combat. L'armée, la police, la gendarmerie, héroïques en leurs heures, ne peuvent à elles seules assurer toutes les missions nécessaires à notre sécurité. En temps de guerre, la mobilisation de tous est impérative.

Combattons la propagation de ce cancer en affirmant haut et fort les valeurs qui sont les nôtres depuis 1789, en tout temps, en tous lieux.

Aux armes citoyens, formez vos bataillons... entonne le refrain de notre hymne national, ressourçons-nous aussi dans ses couplets, trop souvent méconnus, comme le quatrième qui clame :

Tremblez, tyrans et vous perfides

L'opprobre de tous les partis

Tremblez! Vos projets parricides

Vont enfin recevoir leurs prix!

Tout est soldat pour vous combattre

S'ils tombent, nos jeunes héros

La France en produit de nouveaux,

Contre vous tout prêts à se battre.

Au moment où vous lirez cette entame, nous aurons été destinataires des courriers de l'administration fiscale nous demandant d'honorer le montant des taxes d'habitation et foncières auxquelles nous sommes tous soumis.

Lors des exercices précédents, notre gestion prudente des finances communales et la recherche de pistes d'économies nouvelles, se fondaient sur la certitude de voir nos dotations encore baisser dans les années à venir.

La sentence de l'état est tombée, brutale, disproportionnée : 11 milliards de moins envers les communes, communautés de communes, départements et régions pour la période 2015-2017 avec une application progressive mais inéluctable.

Pour Willer-sur-Thur, la projection sur ces trois années nous amenait à la limite du déficit au bout de la période de trois ans. C'est le cas aussi pour la plupart des 17 villes et villages de la com-com Thann-Cernay avec des situations bien plus dramatiques pour certains.

Que faire ? Diminuer brutalement les services à la population et aides aux associations ? Stopper les investissements ? Réduire le personnel ?...

Rassemblés et solidaires au sein de la communauté des communes, aidés par un cabinet d'expertise compétent, nous nous sommes tous mis au travail pour réduire les dépenses (en mutualisant certains services par exemple) et trouver d'autres sources de recettes. Les mécanismes financiers nouveaux et complexes, mis en place par les services de Bercy, rendent la compréhension de la chose presque impossible pour le commun des mortels.

Après de longues et nombreuses réunions, au climat souvent tendu en raison des enjeux et conséquences pour les populations de notre territoire, les élus de la communauté des communes ont dû malheureusement quand même se résoudre à augmenter significativement les taux intercommunaux des trois taxes. La conséquence est sévère et visible par tous au bas des feuilles fiscales. Cette mesure douloureuse va néanmoins permettre de couvrir des dépenses imposées, comme la mise aux normes d'accessibilité de nos bâtiments communaux, sans recourir à l'emprunt.

Les mois à venir verront certains de nos personnels partir à la retraite, il nous faudra certainement avancer sans les remplacer, afin de maintenir l'effort d'économies engagé depuis plusieurs années pour stopper cette frénésie fiscale en trouvant d'autres fonctionnements futurs.

La première journée citoyenne du mois de juin, n'est peut-être que les prémices d'un avenir plus participatif de chacun à la cause commune.

Les fêtes de fin d'année approchent, je formule le vœu que grandissent les valeurs de solidarité, de fraternité, qui font la force Willéroise et Française. Nous traverserons ainsi ces périodes difficiles en famille, entre amis et voisins, entre habitants du même village.



PARIS
13 NOVEMBRE 2015

SOMMAIRE

- Les chemins ruraux
Une première dans la forêt communale page 2
- Première journée citoyenne page 3
- Journées bénévoles
L'auberge espagnole dans le parc de la mairie page 4
- Assemblée générale des communes forestières ... page 5
- Des nouveaux PC à l'école / Pass déchets / Eclairage public
Information régie de télé distribution page 6
- Village fleuri page 7
- Bilan et gala des TAP page 8
- Une nouvelle équipe au périscolaire «les écureuils»
Trott'linette / Message de la préfecture page 9
- Lotissement Wolfmatten / Ligue contre le cancer
Marché Nat'thur page 10
- Journée de l'artisanat / Créa'danse page 11
- Calendrier des manifestations 2016 page 12
- Rappels de la police municipale page 13
- Portrait / Etat civil page 14
- Cérémonie du 11 novembre page 16

Mairie : tél. 03 89 38 16 50
www.willersurthur.fr
 e-mail : mairie@willersurthur.fr
 Police Municipale 03 89 38 16 55

Horaires d'ouverture :
 les lundi, mardi et jeudi :
 de 10h à 12h et de 14h à 18h
 le mercredi et le vendredi de 10h à 12h

LES CHEMINS RURAUX



Un pont sur l'Altrainruntz (près du Nudloch) qui permet l'accès à la forêt communale s'est dégradé sous le poids des années. Son remplacement était devenu indispensable pour permettre l'exploitation du bois.

Pour ne pas détériorer le lit du ruisseau les berges ont été renforcées par un enrochement et le tablier réalisé avec des dalles en béton préfabriquées

Le chemin du réservoir (en prolongement de la rue de la Chapelle) raviné par les pluies au printemps dernier a également été remis en état.



UNE PREMIÈRE DANS LA FORÊT COMMUNALE

Pour la première fois une coupe mécanisée a été réalisée dans notre forêt communale. Cette technique a été mise en œuvre pour une coupe d'éclaircie dans une plantation de résineux mise en place dans les années 70. L'abatteuse ainsi que le véhicule porteur utilisé pour le débardage des billons sont équipés d'un treuil qui leur permet d'intervenir en montagne sur des terrains en forte déclivité.

Le travail à l'abatteuse permet une découpe précise des arbres et un tri des billons suivant leur qualité afin d'obtenir une rentabilité optimale.

Cette technique s'avère moins coûteuse que l'exploitation traditionnelle des bois de petit diamètre et permet de rentabiliser les coupes d'éclaircie nécessaires pour le développement productif de la forêt.



PREMIÈRE JOURNÉE CITOYENNE

Cette première a eu lieu le samedi 20 juin sous une météo plutôt clémente. L'objectif de cette journée était d'améliorer le cadre de vie tout en faisant se rencontrer les habitants.

La journée avait débuté par un café et des gâteaux. Ensuite les participants se sont dirigés vers les différents chantiers.

A midi tout le monde s'est retrouvé à l'Hôtel de Paris pour un repas en commun en toute convivialité, concocté par l'équipe « cuisine ». Au menu quiches, déclinées en différentes versions et fort appréciées par les participants ! L'après-midi retour au boulot.

Tout au long de la journée une estafette ravitaillait les bénévoles en boisson et gâteaux. Spontanément certains voisins sensibles à leur action faisaient de même.

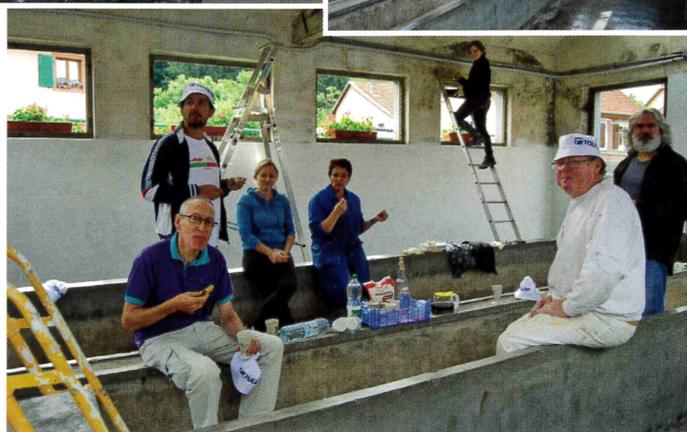
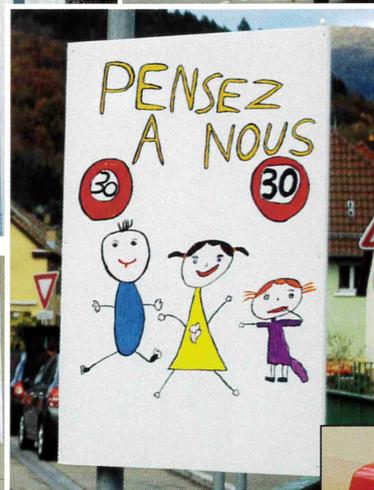


Les différents ateliers ont été listés et préparés par les élus et les services techniques après consultation de la population et des associations : réparation de bancs, rafraîchissement de la peinture au lavoir et du pont en bois, peinture des bornes incendie et des toilettes de l'école des garçons, nettoyage des abords de l'ancienne usine EMTech, remplacement des lattes de la gloriette du parc de la mairie, rénovation de la petite salle polyvalente...

Les enfants avaient également un atelier peinture encadré par quelques mamans. Ils ont réalisé des panneaux signalétiques qui sont placés rue du Vieil Armand et rue Clemenceau afin de sensibiliser les automobilistes à plus de prudence aux abords des écoles.

Le but de cette journée a été atteint avec plus de 60 participants. Les willerois se sont mobilisés dans la bonne humeur en participant à ces petits chantiers d'utilité publique. Cette initiative a favorisé la communication entre les habitants, toutes générations confondues.

Cette action revêt des valeurs telles que l'entraide, la solidarité, le respect ; valeurs essentielles pour notre vie en société, sans oublier les économies réalisées.



Merci à tous les participants et aux services techniques pour leur travail de préparation.

Rendez-vous le 21 mai 2016 pour une nouvelle édition !



JOURNÉES BÉNÉVOLES

Les bénévoles seniors, qui l'année dernière ont consacré de leur temps au service de notre village ont renouvelé cette initiative. Par une belle journée de printemps un groupe de travailleurs a mis la main à la pâte pour l'entretien de deux sentiers forestiers dans le massif du Gungelrain et celui du Karschprung. Ils ont aussi lavé les murs de la salle polyvalente.

La nouvelle auge de la fontaine à la Triade et l'escalier d'accès à la cour du presbytère ont également été réalisés au courant de l'été. **Un grand merci pour tout ce dévouement au service de la collectivité.**

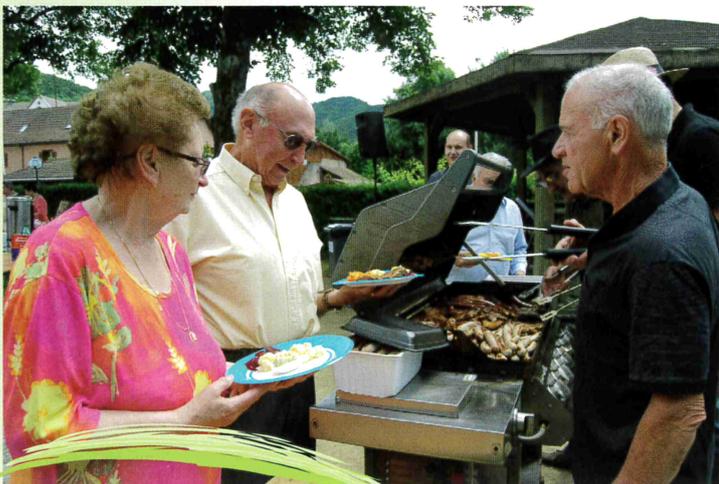
Cet engagement citoyen pourra se renouveler dans l'année à venir, le travail ne manque pas, les habitantes et habitants qui souhaitent se joindre à cette action, y seront accueillis avec plaisir.



L'AUBERGE ESPAGNOLE DANS LE PARC DE LA MAIRIE...

Le 14 juin, sous un beau ciel bleu, les seniors de 65 ans et plus se sont retrouvés dans le parc de la mairie pour le barbecue traditionnel. Plus de 100 personnes ont répondu favorablement à l'invitation de la mairie. Ce fut une très belle journée d'été animée par Gilbert au clavier et l'équipe de bénévoles.

Rendez-vous l'année prochaine le 11 juin.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES D'ALSACE À WILLER SUR THUR LE 20 JUIN 2015

(texte tiré du site FIBOIS Alsace pour la première partie.)



En Alsace, les communes sont de loin les principaux propriétaires du patrimoine forestier avec 160 000 ha, soit 50% de la superficie boisée, alors que la forêt domaniale représente 23% et la forêt privée 27%.

Sur environ 900 communes alsaciennes, 635 possèdent de la forêt. Elles gèrent

les espaces naturels sensibles en assumant pleinement l'ensemble des fonctions de la forêt : économique, écologique et sociale.

L'exploitation de la forêt communale se fait pour l'essentiel (585 000 m³ sur un total de 839 000 m³ en 2005) sous la forme de vente de bois abattu et façonné. C'est le mode d'exploitation spécifique au droit local alsacien-mosellan de la « régie ».

Les communes emploient pour ce faire des bûcherons et des ouvriers forestiers qualifiés dont l'encadrement et la gestion sont confiés à l'Office National des Forêts (O.N.F.).

L'A.C.F. représente les communes forestières dans les instances de suivi de la convention collective régionale qui régit ces personnels.

Depuis 2002, la plupart des communes forestières se sont regroupées et la gestion des personnels est assurée au niveau intercommunal. Au 1^{er} janvier 2007, il y a en Alsace, 40 employeurs communaux dont 8 Communes, 26 Syndicats Intercommunaux à Vocation Unique (SIVU) et 6 Communautés de Communes, pour 306 employés.

La forêt communale, c'est également un patrimoine naturel et biologique qu'il convient de transmettre aux générations futures. Les communes sont favorables aux mesures de protection dans la mesure où elles n'aboutissent pas à un empilement successif de contraintes inutiles. Elles ont dans leur très grande majorité adhéré à un label d'écocertification (PEFC Alsace).

Elles veillent à la bonne gestion des ressources cynégétiques et, conformément au droit local en Alsace, le droit de chasse est administré par les communes sur tout le territoire et pour le compte de l'ensemble des propriétaires.

Les maires ont des responsabilités dans la mise en œuvre des réglementations en matière d'urbanisme et de circulation en forêt.



Le 20 juin 2015 l'association des Communes forestières d'Alsace a tenu son Assemblée générale au Cercle Saint-didier à Willer-Sur-Thur. En présence de Pierre GRANDADAM, Président de l'Association des communes forestières d'Alsace, également Président de la Fédération Européenne des communes forestières, de Philippe SIAT, Président de la fédération française du bois, de Jean MAEGEY, Président de FIBOIS Alsace et de Rodolphe PIERRAT directeur d'agence ONF.



Ce fut l'occasion pour Roland PETITJEAN, secrétaire de l'association, de saluer le Président GRANDADAM ainsi que toutes les personnalités et de présenter Willer-Sur-Thur à l'ensemble des représentants des Communes d'Alsace..

Notre village est la 4^e plus grande commune forestière du Haut-Rhin avec une surface boisée de 1330 hectares et 6000 m³ de bois exploités annuellement. La forêt représente une source de revenus qu'il convient de pérenniser. Accueillir cette assemblée générale fut un grand honneur pour notre village tout en profitant de l'opportunité d'en apprendre davantage sur la gestion forestière.

Les sujets abordés lors de cette AG, hormis les points statutaires, concernaient : les prix de vente et l'évolution du coût de la main d'œuvre et les nouveaux dispositifs de la retraite anticipée pour les bûcherons, mais également ou surtout le contrat d'objectif et de performance que l'ETAT impose à l'ONF à savoir l'économie de 500 millions d'Euros à l'échelle de la France.

Les répercussions d'un tel plan seraient très graves voire catastrophiques pour les communes faisant appel aux services de l'ONF puisque fatalement les prix des prestations s'envoleraient à la hausse. (A la date de parution de ce bulletin les négociations entre l'Etat et la fédération des communes forestières sont toujours en cours, mais il semblerait que le chiffre de 500 M soit abandonné au profit d'autres mesures).

Il nous semble d'autant plus important d'adhérer à l'ACF que seuls nous subissons de plein fouet les dispositifs de restriction mis en place par notre gouvernement.

D'autres sujets concernant la gestion forestière ont été abordés. Les invités ont pris tour à tour la parole devant un public avisé et attentif, à l'affût de la moindre information leur permettant de gérer au mieux leur patrimoine.

Ces exposés d'une grande qualité ont laissé la place aux débats qui se sont achevés, en fin de matinée, autour du verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Nous tenons à remercier l'Association du cercle Saint-Didier pour la mise à disposition de la salle. Initialement l'AG devait se tenir à la salle polyvalente, mais des travaux de sol ont rendu la salle inaccessible.

DES NOUVEAUX PC À L'ÉCOLE ET À L'ESPACE PUBLIC MULTIMÉDIA

Ce sont 30 nouveaux ordinateurs qui viennent équiper les salles de classe et la salle informatique des écoles ainsi que 10 PC dans la salle de l'EPM en 2015.

Les anciens équipements arrivés à bout de souffle après plus de 10 années d'utilisation ont été remplacés afin d'offrir à nos enfants et au public fréquentant l'EPM des outils performants. Par la même occasion le parc des écoles a été étendu afin de permettre à chaque enfant de bénéficier de conditions de travail optimales.

Cet investissement (licences comprises) s'élève à 21 500 €.



PASS DÉCHET POUR LA DÉCHETTERIE DE WILLER SUR THUR

A partir du 1^{er} janvier 2016, le « Pass déchet » délivré à la population par le Syndicat mixte Thann Cernay en 2012 pour accéder à la déchetterie d'Aspach le Haut, sera demandé par le gardien pour entrer à la déchetterie de Willer sur Thur

Les habitants de la commune qui ne possèdent pas de pass pourront le retirer à la Mairie de Willer sur Thur sur présentation de la facture de redevance d'enlèvement d'ordures ménagères ou d'un justificatif de domicile (avis d'imposition à la taxe d'habitation, facture d'électricité, téléphone, eau.....)

- **jeudi 10 décembre 2015 de 14 heures à 18 heures**

- **vendredi 11 décembre 2015 de 10 heures à 12 heures et de 13h30 à 17heures**

En dehors de ces dates le pass est disponible au bureau de la Communauté de Communes de Thann-Cernay, 24 rue Charles de Gaulle 68800 Thann ou au bureau du Syndicat Mixte Thann Cernay 2, rue des Genêts 68700 Aspach le Haut

ECLAIRAGE PUBLIC

La compétence éclairage public a été transférée en totalité à la Communauté des Communes Thann-Cernay. Le fonctionnement et l'investissement relève donc de la CCTC. Reste à charge de la Commune les frais de consommation d'électricité.

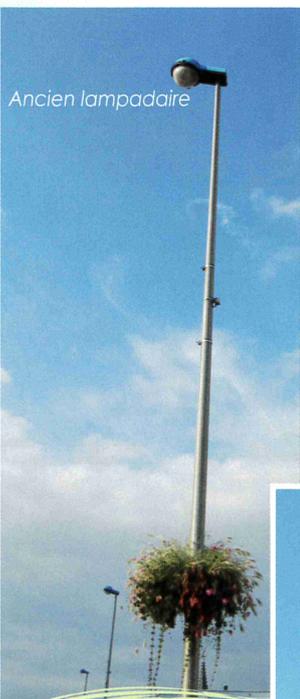
Afin de faire diminuer ces couts, le programme d'investissement pluriannuel vise à remplacer progressivement toutes les

lampes d'ancienne génération très énergivores par des luminaires LEDS.

Une première tranche a été réalisée dans notre village le long de la RN en 2015. Progressivement la CCPT procédera au remplacement de la totalité des lampadaires le long de cette voie.

Notre facture d'électricité qui s'élève aujourd'hui à 24 000 €/an devrait s'alléger au fur et à mesure des nouveaux investissements.

Ancien lampadaire

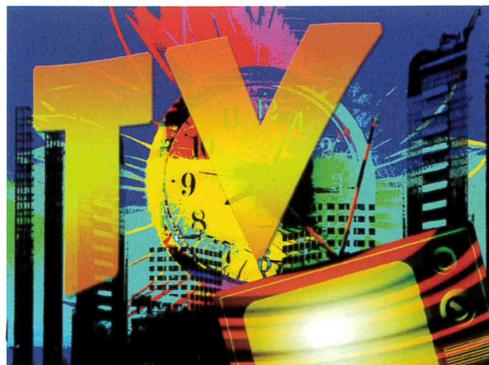


Nouveau lampadaire



INFORMATION DE LA RÉGIE DE TÉLÉDISTRIBUTION

Suite à une décision du conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), les premières chaînes de la TNT, existantes depuis le 31 octobre 2007, seront diffusées sous une nouvelle norme permettant de recevoir tous les programmes en haute définition (HD).



Ce changement prendra effet le 5 avril 2016 et le mode standard (Mpeg2) s'arrêtera définitivement.

Tout le monde sera concerné et devra effectuer une recherche et une mémorisation de certaines chaînes.

La régie vous communiquera un nouveau plan de fréquences en temps utiles et se tient à la disposition des usagers pour tous renseignements.

Il est déjà possible de vérifier si votre téléviseur supporte la nouvelle norme (Mpeg4) en sélectionnant ARTE (programmes N° 7 et 57) : si le logo ARTE HD apparaît sur l'une de ces chaînes, votre téléviseur est compatible.

VILLAGE FLEURI 2015

C'est sous un beau soleil que le jury chargé du concours « maisons fleuries » a enfourché les vélos pour faire le tour du village en ce beau mois d'août.

Sous ce soleil de plomb qui a fait de cet été un des plus chauds des dernières décennies, les fleurs pour s'épanouir, nécessitaient encore plus de soins que les autres années. Nous tenons donc à féliciter toutes les personnes qui année après année fleurissent leur maison, balcon ou commerce.

Les lauréats 2015, dont le palmarès figure ci-joint ont été récompensés lors d'une sympathique réception au Cercle Saint-Didier le 9 octobre dernier. Ce fut l'occasion de remettre un modeste cadeau sous forme d'un bon d'achat à l'ensemble des personnes primées.

Pour la seconde fois en quelques années c'est la maison de M et Mme Christian Gori qui a été élue maison de l'année. Nous leur adressons nos plus vives félicitations.

Rendez-vous l'année prochaine.

20 Rue du lieutenant Fayolle	Christian GORI
17 Rue des Maquisards	Marie-Rose VILLAIN Fernand HIMMELSPACH
18 Rue du lieutenant Fayolle	Maurice GORI
23 Rue des Maquisards	Patrick JUNG
42 Rue du maréchal Joffre	Christian KEMPF
10 Rue du maréchal Joffre	Roland GROSSARD
6 Rue du Puits	Didier BERNIGAL
6 Rue de l'Altrain	Claude SPRINGER
8 Rue Clémenceau	Robert MURA
4 Rue de l'Altrain	Roland BERCHIAT
19 Rue des Libérateurs	Marcel RÖTHRA
14 Passage des Poilus	Emile KESSLER
24 Rue Clémenceau	Monique MURA
10 Passage des Poilus	Jean-Marie COLLIN
46 Rue de la Grande Armée	Roland HAUER
4 Rue du Puits	Eric KIPFER
3 Rue des Maquisards	Gaston HELG
16 Rue de l'Altrain	Michel KIPFER
1 Rue de l'Ostein	Pierre WALTER
76 Rue du Vieil Armand	Fernand ARNOLD
12 Rue Clémenceau	Lucien GRIMM
6 Rue de Bourgogne	Richard BRUCKERT
50 Rue de la Grande Armée	Lucien BARTH
3 Rue du Hohneck	Philippe SCHINZING
62 Rue du Vieil Armand	Raymond JANTON
10 Rue de l'Altrain	Denise GERARD
18 Rue de la Croix	André KAHLES
3 Rue de Provence	Jean-Georges CREUTZ
6 Rue de l'Altrain	Florent MARQUIS
15 Rue du général Galliéni	Le Willerhof
34 Rue de la Grande Armée	Tabac HALLER
35 Rue de la Grande Armée	Martine WALTER
14 Passage des Poilus	Emile KESSLER
3 Rue de la Chapelle	Colette FRANK
10 Passage des Poilus	Jean-Marie COLLIN
20 Rue du lieutenant Fayolle	Christian GORI

 Maisons de l'année	 Commerces
 3 fleurs	 Balcons
 2 fleurs	 Potager
 1 fleur	
 Encouragements	



BILAN D'UNE ANNÉE DE TAP



Temps d'Activités Péri-éducatives

Les Temps d'Activités Péri-éducatives du vendredi après-midi, mis en place avec les nouveaux rythmes scolaire fonctionnent depuis la rentrée 2014.

L'objectif est de favoriser l'accès de tous les enfants à différentes activités sportives, artistiques ou culturelles. Ces animations sont pilotées par l'association périscolaire «Les Ecureuils», avec le concours de bénévoles, d'associations locales et d'intervenants extérieurs. Le bilan est très satisfaisant, les activités proposées telles que la danse, la relaxation, le basket, le foot, la cuisine, les activités manuelles... ont drainé en moyenne une cinquantaine d'enfants par après-midi. Ce qui représente plus de 1 800 accueils sur l'année !



Bilan chiffré :

Frais de personnel périscolaire : 2 400 €

Dépenses intervenants : 4 500 €

Subvention CAF : 2 300 €

Participation des parents : 4 500 € (1€ par heure et par famille)

Le fonds d'amorçage pour 2014/2015 versé par l'état (7 850€) a permis de couvrir les frais de personnel ATSEM qui encadrent également ces activités ainsi que les investissements nécessaires pour le fonctionnement des TAP.

Cette aide de l'état est reconduite pour 2015/2016.

Le conseil municipal réuni le 26 juin 2015 a donné son accord pour le renouvellement du Projet Educatif Territorial (PEDT) qui encadre les activités péri-éducatives (TAP), pour une période de 3 années.



GALA DES TAP

Le 16 octobre, se terminait le 1^{er} cycle des TAP (Temps d'activités péri-éducatives) du vendredi après-midi.

Il a paru judicieux au périscolaire qui chapeaute cette activité avec l'aide de la commune, de montrer aux enfants et aux parents, le résultat des différents ateliers. Tour à tour, ont été présentés des chants, des exercices d'athlétisme, des objets fabriqués en bricolage, des danses africaines. A la demande du président du périscolaire, une photo finale a réuni tous les intervenants : directrice, animatrice, ATSEM, professeurs de gym et de danse africaine et bénévoles. Un nouveau cycle démarrera en novembre.



UNE NOUVELLE EQUIPE AU PERISCOLAIRE LES ECUREUILS

Depuis le 3 juillet 2015, une nouvelle équipe a été élue à la tête du Périscolaire Les Ecoreuils.

Cette équipe qui marie l'expérience, la jeunesse et le dynamisme se propose de donner un souffle nouveau à cette structure qui est au service des enfants et des parents de Willer et de Goldbach-Altenbach depuis plus de 10 ans. Dès leur entrée en fonction, les nouveaux responsables ont eu à gérer le départ d'une animatrice et par conséquent la recherche et l'embauche de sa remplaçante. Grâce à la mobilisation de toutes et de tous, la rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions. La nouvelle animatrice, Justine Bientz, a été présentée aux enfants par la Directrice Solange Bussmann.

TROTT'LINETTE

Est une action itinérante de soutien à la parentalité du Centre Socio Culturel du Pays de Thann. Elle est subventionnée par la communauté de Communes Thann-Cernay et la Caisse d'allocations familiales du Haut-Rhin.

L'accueil Trott'linette permet aux parents de rencontrer des professionnels de la petite enfance qui répondent aux interrogations sur l'éducation ou leur rôle de parents. Ce lieu permet aussi et surtout, d'avoir un moment d'échanges, de rencontres, de jeux, de partage et de socialisation pour l'enfant. Cela concerne les pères et mères d'enfants âgés de moins de 7 ans mais également leur famille proche (papy, mamies, nounous,...).



Chacun vient de manière volontaire et libre d'arriver et de repartir quand il le souhaite.

MESSAGE DE LA PRÉFECTURE

Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014 le seront également en 2015 et 2016.

SPÉCIAL IMPÔTS LOCAUX

Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014 le seront également en 2015 et en 2016.

SI VOUS AVEZ DÉJÀ PAYÉ

Vous serez automatiquement remboursés ;
si besoin, vous pourrez en faire la demande dès le 9 novembre auprès des services des impôts.

SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE PAYÉ

Il vous est demandé de ne pas tenir compte des avis reçus.

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr

Si les contribuables ont déjà payé ces deux impôts, ils seront remboursés; si besoin, ils pourront l'être en contactant les services fiscaux dès maintenant, par mail ou par téléphone. Si les contribuables n'ont pas encore payé, il leur est demandé de ne pas tenir compte des avis reçus.

BUREAU

Président : Georges ERHARD
Vice-présidente : Marjorie DEGRANGE
Trésorière : Christiane ETTERLEN
Trésorière adjointe : Emmanuelle DESAULLES
Secrétaire : Catherine HEIM
Assesseurs : Emilie BLED
Christiane BRAND
Isabelle LEHMANN
Laurence SEBILLE

Aucune inscription n'est nécessaire. Les enfants restent sous la responsabilité de l'adulte accompagnateur. Aucun renseignement personnel ne sera exigé et l'accueil est gratuit. Celui-ci a lieu une fois par mois dans les locaux du périscolaire à Willer-sur-Thur de 15h30 à 17h30. Prochain rdv le 16 décembre.

Pour tout renseignement, tél : 03.89.35.71.20 ou par mail famille@cscpaysdethann.fr



Vous pouvez également aller sur le site du centre socio culturel de Thann : www.cscpaysdethann.fr

Le Centre d'Information et d'Orientation de Thann Lieu ressource pour s'informer sur les formations et les métiers



6, rue des Pèlerins
68800 THANN
☎ 03 89 37 01 33

Le Centre d'Information et d'Orientation est un service public de l'Education nationale. Les Conseillers d'Orientation Psychologues du CIO accueillent gratuitement un public scolaire et non scolaire (parents, adultes, salariés ou demandeurs d'emploi, jeunes non scolarisés, ...) pour des entretiens personnalisés.

Les services proposés :

- Information sur les études, les filières de formation, les métiers, le monde professionnel.
- Aide et conseils pour l'élaboration de projets scolaires et professionnels

Les Conseillers d'Orientation Psychologues sont également présents dans les établissements scolaires du district de Thann.

Pour plus d'informations :

www.ac-strasbourg.fr/publics/orientation-insertion/cio/thann/

LE LOTISSEMENT DU WOLFMATTEN

Après réalisation de l'ensemble des travaux de viabilisation prévus par le permis d'aménager, la société NEOLIA a rétrocédé les 43 ares de voirie et espaces verts ainsi que les réseaux du lotissement du Wolfmatten à la commune.

Ce lotissement situé au calme, en bordure de la Thur, entouré d'arbres et de montagnes est constitué de 23 parcelles de 509 à 1380 m².

Dans un souci d'esthétique et d'harmonie, les remblais en forme de taupinière et les murs de clôture de grande hauteur y ont été interdits. Le réseau d'assainissement est de type séparatif et chaque parcelle est équipée d'une réserve d'eau de pluie.

Cette nouvelle rue de Willer-sur-Thur a été baptisée rue des Aulnes.

7 parcelles de ce lotissement sont encore disponibles (en jaune sur la vue aérienne)



L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME EST ENGAGÉE

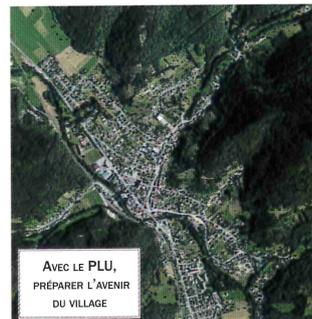
Pourquoi réaliser un Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal a décidé d'engager l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour remplacer l'actuel Plan d'Occupation des Sols (POS) en vigueur depuis 1993.

Le premier objectif de cette décision est d'ordre purement juridique : la commune doit disposer d'un Plan Local d'Urbanisme qui répond aux exigences des lois issues du Grenelle de l'environnement et de la loi Alur avant le mois d'avril 2017. Après cette date, le Plan d'Occupation des Sols en vigueur n'aura plus d'existence légale.

Le second objectif est de doter la commune d'un document d'urbanisme d'avenir, qui prépare l'évolution du village pour les vingt prochaines années en conciliant dynamisme, préservation et valorisation de notre cadre de vie.

Calendrier Prévisionnel



Un calendrier de travail de 18 mois

Le calendrier prévisionnel du PLU est d'environ 18 mois. Les neuf premiers mois sont consacrés à la réalisation du projet. Les neuf mois suivants seront consacrés à la période de consultation des administrations et à l'enquête publique destinée aux habitants.

Une volonté d'échange et de dialogue avec tous les habitants du village

Le Conseil Municipal a la charge de la réalisation du PLU, mais son travail doit respecter le Code de l'Urbanisme, qui impose un cadre relativement strict.

Le Plan Local d'Urbanisme engageant le devenir communal pour le moyen et le long terme, il est fondamental que son élaboration soit faite dans le dialogue avec tous les habitants du village.

Pour ce faire nous organiserons un minimum de deux réunions publiques dans les six prochains mois. Des réunions particulières seront également organisées selon les besoins et à tout moment les habitants qui souhaitent évoquer le dossier pourront solliciter une entrevue à la mairie.

SUIVEZ L'AVANCEMENT DU DOSSIER SUR INTERNET
<http://willer-sur-thur.pragma-scf.com>

INVITATION À LA RÉUNION PUBLIQUE N° 1 :
LE LUNDI 14 DÉCEMBRE 2015 À 20H
CERCLE SAINT-DIDIER



LIGUE CONTRE LE CANCER

Le résultat de la quête pour la Ligue contre le cancer 2015 s'élève à 3 592.50€ soit une progression de plus de 20% par rapport à 2014

La Ligue remercie chaleureusement les associations pour leurs participations ainsi que les généreux donateurs. Grâce à vos dons, la Ligue peut maintenir et développer une lutte efficace contre la maladie dans notre département.

MARCHÉ NAT'THUR

Une page se tourne...

Le 27 septembre les producteurs locaux du Marché Nat'Thur ont décidé de tirer leur révérence par manque de clients.

C'est avec regrets que les exposants, Mme Anne-Rose Zussy, Mr Erny Didier de la ferme Lehmann, Mme Erny Marie-Josée et Mme Feuvrier d'Apimiel ont pris cette décision.

Et pourtant les débuts étaient prometteurs... Suite à une enquête auprès des seniors, la municipalité a décidé de mettre en place le marché Nat'Thur. Soucieuse de favoriser la convivialité au sein de notre village et désireuse de redynamiser une agriculture locale, le mardi 22 mars 2011 neuf producteurs locaux étaient présents sur la place de la Liberté pour ce premier marché.

Jusqu'en 2014 il a eu lieu tous les 1^{er} et 3^{èmes} mardis du mois de 16h à 19h. Vers la fin, les exposants commençaient à sentir une défection de la clientèle.

A partir de mars 2015, le marché avait lieu le dernier dimanche matin de chaque mois dans l'espoir de trouver un nouveau souffle. Malheureusement les clients n'étaient pas au rendez-vous.

Nous remercions tous les exposants d'avoir été présents durant ces années ainsi que le Conseil Général pour son soutien.



JOURNÉES DE L'ARTISANAT 2015 – UNE EXPOSITION RÉUSSIE

Les 29 et 30 août dernier ont eu lieu les 14^{èmes} journées de l'artisanat à la salle polyvalente de Willer-sur-Thur.

Cette manifestation biannuelle organisée par la musique municipale de Willer-sur-Thur, peut une nouvelle fois être définie comme une exposition réussie.

Elle a rassemblé sur 2 jours environ 35 exposants.

Les organisateurs ont été pleinement satisfaits car les objectifs qu'ils s'étaient fixés ont été plus que remplis :

diversité de l'activité des exposants :

- vêtements uniques, faits main, enfants ou adultes
- travail de l'argile, de la pâte à sel, du bois, du verre,
- peinture huile, acrylique, abstraite, sur soie, sur porcelaine, sur bois
- céramique, modelage raku
- calligraphie,
- livres jeunesse,
- poteries,
- sculpture métal
- créations avec des objets recyclés
- vitraux
- bijoux.

Il y avait même un fabricant d'orgues de barbarie

nombreux visiteurs

Satisfaction et ambiance conviviale autant côté visiteurs que des exposants ou des organisateurs dans la salle ou dans la partie restauration où chacun a pu trouver son bonheur par les menus proposés et/ou les excellentes pâtisseries confectionnées par les membres de l'association organisatrice.

Tout le monde s'est donné rendez-vous dans 2 ans à la même période pour les 15^{èmes} journées de l'artisanat.



CRÉA'DANSE

Créa'danse est une jeune association dont le siège est à Willer-sur-thur. Sa fondation était une évidence pour sa présidente, Marjorie ZOOG (professeur d'EPS). Les membres de cette compagnie sont en effet pour la plupart d'anciennes élèves du collège Faesch de Thann habitant à Willer-sur-thur, Bitschwiller-lès-Thann ou encore Thann et ses environs, qui sont aujourd'hui lycéennes. Anaëlle, Camille, Marie, Anna, Cécile, Chloé, Héloïse, Jeanne, Lise, Louise, Pauline, Solène et Valentine viennent danser et relâcher la pression de la semaine le jeudi soir au gymnase du collège Faesch à Thann. Ces danseuses ont suivi la formation contemporaine de Marjorie depuis la sixième pour certaines et ont participé à des moments riches en création et forts en émotion dont la participation aux championnats de France de danse UNSS durant cinq années.

L'objectif de Créa'danse est de prolonger ce travail artistique à travers de nouveaux projets. La troupe a participé au spectacle des bâtisseurs de Thann « A la vie à la mort » en novembre 2014, mais également à la fête de l'eau de Wattwiller en donnant vie et formes aux CLOCS d'Anais Lelièvre en mai 2015, ou encore à la crémation des trois sapins en juin 2015.

Cette année Créa'danse proposera une chorégraphie de danse contemporaine en décembre sur la scène extérieure de la Collégiale à Thann et partagera un nouveau projet en mai pour la fête de l'eau de Wattwiller 2016. Entre ces deux temps forts, la compagnie dansera pour d'autres moments artistiques.

L'association ouvre ses portes également aux adultes désirant partager leur envie de créer et de s'exprimer à travers la danse contemporaine.

Pour tous contacts : creadansethann@gmail.com



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016

→ Janvier

Mardi 5 janvier
de 14h à 18h

RENDEZ-VOUS DES RETRAITÉS

à l'ancien hôtel de Paris – Galettes des rois
organisé par l'association Loisirs des Seniors de Willer

Mardi 19 janvier

LOTO DES SENIORS OUVERT À TOUS

à l'ancien hôtel de Paris
organisé par l'association Loisirs des Seniors de Willer

→ Février

Mardi 2 février
de 14h à 18h

RENDEZ-VOUS DES RETRAITÉS

à l'ancien hôtel de Paris
organisé par l'association Loisirs des Seniors de Willer

Samedi 13 février
20h30

GALA DE LA MUSIQUE MUNICIPALE

Salle polyvalente de Willer-sur-Thur

Samedi 20 février
De 14h30 à 17h

COURS DE TAILLE DE FORMATION DEMI-TIGE

Chez RICCI Joseph 64, rue de la Grande Armée
Willer-Sur-Thur
Organisé par la Société d'Arboriculture

Mardi 23 février
14h à 18h

RENDEZ-VOUS DES RETRAITÉS

Animation carnavalesque dans Willer avec les enfants
du périscolaire pour terminer à l'ancien hôtel de Paris
organisé par l'association Loisirs des Seniors de Willer

Samedi 27 février
A 20h15

THÉÂTRE ALSACIEN

« Eltere un ke and » pièce en 3 actes de Claude
Dreyer - Cercle St Didier à Willer-sur-Thur
Réservation : 03.89.38.95.71

→ Mars

Mardi 1^{er} mars
De 14h à 18h

RENDEZ-VOUS DES RETRAITÉS

à l'ancien hôtel de Paris
organisé par l'association Loisirs des Seniors de Willer

Sam 5 mars 20h15
Dimanche 6 mars
15h

THÉÂTRE ALSACIEN

« Eltere un ke and » pièce en 3 actes de Claude
Dreyer - Cercle St Didier à Willer-sur-Thur
Réservation : 03.89.38.95.71

Samedi 5 mars
De 14h30 à 17h

COURS DE TAILLE D'ENTRETIEN ET RAJEUNISSEMENT SUR HAUTE-TIGE

Chez WERMELINGER Joseph Hameau du Loeffelbach
à Willer-Sur-Thur
Organisé par la Société d'Arboriculture

Judi 10 mars
13h30 à 16h30

CONFÉRENCE « LES ABEILLES ET LE MIEL »

Pour l'école primaire
Animée par Stella JANDON apicultrice
Au chalet verger école 10, rue Clémenceau à
Willer-sur-Thur
Organisée par l'association des arboriculteurs

Vend 11 mars
20h15

THÉÂTRE ALSACIEN

« Eltere un ke and » pièce en 3 actes de Claude
Dreyer - Cercle St Didier à Willer-sur-Thur
Réservation : 03.89.38.95.71

Sam 12 mars
20h15

OUVERTURE AUX CARTES DE PÊCHE

Aux étangs de la Griedelmatt
Organisée par l'Amicale des pêcheurs

Dimanche 13 mars
de 9h à 17h

23^{ÈME} MARCHÉ AUX PUCES DES ENFANTS GÂTÉS

Salle polyvalente à Willer-sur-Thur
Organisé par le périscolaire les Ecureuils
Courriel : wst.lesecureuils@orange.fr

Dimanche 13
mars
De 9h à 12h30 et
13h30 à 16h

BOURSE AUX LIVRES

Ancien hôtel de Paris
Organisé par l'association ERVM

Mardi 15 mars 14h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ALSW

diffusion du programme annuel des activités
à l'ancien hôtel de Paris

Sam 19 mars
20h15

THÉÂTRE ALSACIEN

« Eltere un ke and » pièce en 3 actes de Claude
Dreyer - Cercle St Didier à Willer-sur-Thur
Réservation : 03.89.38.95.71

→ Avril

Samedi 2 avril
14h30 à 17h

LES PORTES GREFFES, PRÉLÈVEMENTS ET PLANTA- TIONS DES MARCOTTES ET BOUTURES

Au verger école 10, rue Clémenceau à Willer-Sur-
Thur - Organisé par la Société d'Arboriculture

Mardi 5 avril
De 14h à 18h

RENDEZ-VOUS DES RETRAITÉS

divers jeux et animations sont proposés
à l'ancien hôtel de Paris
organisé par l'association Loisirs des Seniors de
Willer

Samedi 9 avril
14h30 à 17h

LES TECHNIQUES DE GREFFAGE COURS DE GREFFE À L'ANGLAISE SUR DIFFÉRENTS PORTES GREFFES

Au verger école 10, rue Clémenceau à Willer-Sur-
Thur - Organisé par la Société d'Arboriculture

Samedi 16 de 14h
à 19h et
Dimanche 17 avril
de 9h à 18h

SALON DU MIEUX-ÊTRE & MIEUX-VIVRE

A la salle polyvalente à Willer-sur-Thur
Nombreux thérapeutes, des soins, des produits
naturels
Entrée libre – buvette et petite restauration
Organisé par l'association En Route Vers Mada-
gascar

Samedi 16
ou 23 avril
De 9h à 17h

LAVAGE DE VOITURE

Parking de la salle polyvalente
Organisé par les JSP de Willer-sur-Thur

Mardi 19 avril
13h30 à 18h

TOURNOI DE BELOTE

organisé par l'association Loisirs des Seniors de Willer
Inscription au 06.10.23.46.21.

samedi 30 avril
15h

TRANSHUMANCE

Départ près de l'ancien terrain de camping à
Willer-sur-Thur
Pour 2h30 de marche jusqu'à la ferme auberge du
Freudstein
Réservation repas : tél : 03.89.82.31.63
Email : fermeaubergefreudstein@orange.fr

→ Mai

Dimanche
1^{er} mai

AUBADE DE LA MUSIQUE MUNICIPALE

au St Joseph et dans les rues de Willer-sur-Thur
suivie de la quête annuelle

Dimanche 1^{er} mai

MARCHE GOURMANDE DU FCW

Petite marche et midi sanglier à la broche
Réservez au 03.89.38.97.45 ou 06.08.80.54.97
organisé par l'association de FC Willer

Mardi 3 mai
De 14h

RENDEZ-VOUS DES RETRAITÉS

divers jeux et animations sont proposés
à l'ancien hôtel de Paris
organisé par l'association Loisirs des Seniors de
Willer

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016

Mardi 10 mai
De 14h30 à 16h30

PORTES OUVERTES AU VERGER-ÉCOLE
Visite guidée pour l'école primaire
Organisé par la Société d'Arboriculture
de Willer-sur-Thur

Jeudi 12 mai de 16h à 19h

DON DU SANG SALLE POLYVALENTE

Dimanche 15 mai
8h à 17h

CONCOURS DE PÊCHE
Aux étangs du Griedelmatt à Willer-sur-Thur
Organisé par l'Amicale des Pêcheurs

Samedi 21 mai
A partir de 8h

2ÈME JOURNÉE CITOYENNE
RDV parc de la mairie
Organisée par la commune de Willer-sur-Thur

Vendredi 27 mai
A partir de 18h30

BARBECUE DES JEUNES
Parc de la mairie
Organisé par les membres de la commission « juniors/seniors »

Dim 29 mai
7h à 17h

MARCHÉ AUX PUCES
Rue Clémenceau à Willer-sur-Thur
Organisé par le Cercle St Didier
Réservation des places au 03.89.82.34.27

→ **Juin**

Mardi 7 juin
De 14h à 18h

RENDEZ-VOUS DES RETRAITÉS
divers jeux et animations sont proposés à l'ancien hôtel de Paris et pétanque place de Liberté
organisé par l'association Loisirs des Seniors de Willer

Samedi 11 juin
14h30 à 17h

ECLAIRCISSEMENT ET TAILLE EN VERT PROTECTION CONTRE LES CARPOCAPSES
au verger-école lutte biologique contre les ravages du carpocapse.
Organisé par la Société d'Arboriculture de Willer-sur-Thur

Dimanche 12 juin
A 10 h 30

36ÈME COURSE DE LA MONTÉE DU GRAND-BALLON
Place Clémenceau
La Montée du Grand-Ballon est la seule manche française de la coupe du monde de course en montagne.
www.montee-grandballon.com

Sam 11 juin
A partir de 11h30

BARBECUE DES SENIORS
Rendez-vous aux 65 ans et + au parc de la mairie
Organisé par la commission « juniors et seniors » et le CCAS

Dimanche 19 juin

4ÈME GRIMPELTURNIER
RDV au stade de foot à Willer-sur-Thur
Buvette et petite restauration sur place
Organisé par le FCW

Mardi 21 juin
A partir de 19h

FÊTE DE LA MUSIQUE
Au parc de la mairie avec la participation de la musique municipale, chorale « ouverte » et animé par Claude Tari

Samedi 25 juin

FEUX DE LA SAINT-JEAN
Au Loeffelbach Feux d'artifices à 23h
Organisé par les Conscrits de la classe 1998-2018

RAPPELS PAR LA POLICE MUNICIPALE

Les propriétaires d'animaux ramassent de moins en moins les déjections que l'on retrouve de plus en plus dans les aires de jeux et autres lieux publics fréquentés. Cela est inadmissible. Il est rappelé que des sacs canins, biodégradables, sont mis gratuitement à la disposition des personnes en Mairie. En raison du nombre élevé de plaintes relatives à ce problème, des contrôles répressifs seront programmés. Les déjections canines sont des infractions de 3^{ème} classe (68€).

Les bruits, de jour comme de nuit, peuvent constituer des nuisances qui sont également des infractions de 3^{ème} classe.

Toutes les demandes concernant des tâches à effectuer par la Police Municipale devront parvenir au moins 15 jours avant la date prévue d'exécution et plus particulièrement en ce qui concerne les arrêtés de débit de boissons, de travaux, de prolongation des heures de police. Les demandes tardives ne peuvent pas toujours être traitées car il faut selon le cas respecter un délai de transmission et de publicité des arrêtés.

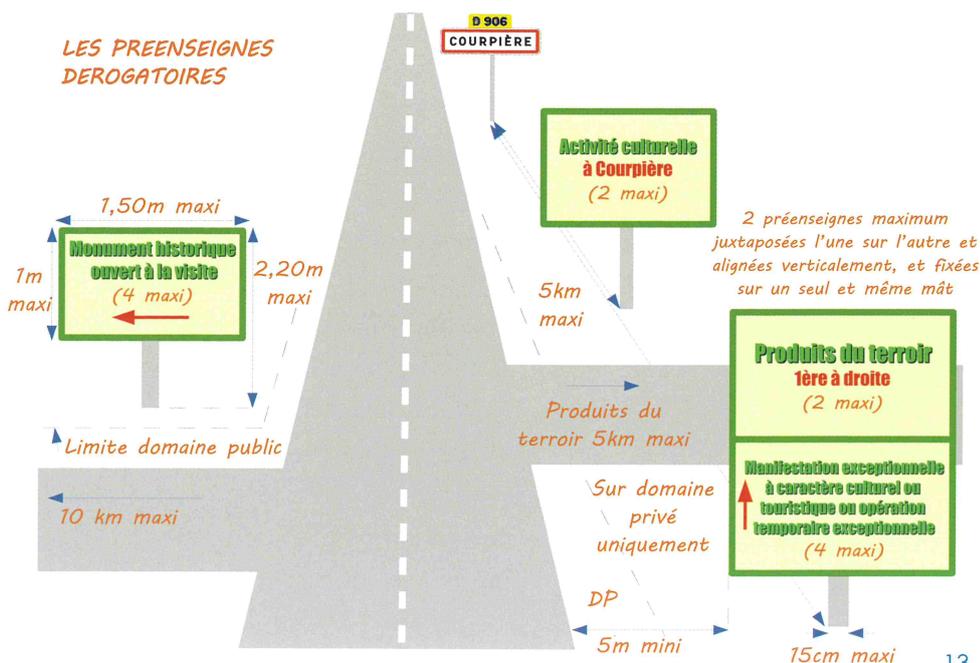
L'apposition de pancartes publicitaires et banderoles est interdite sur toute l'agglomération de la commune, en dehors des panneaux d'affichages libres ou d'opinion disposés le long de la RN 66. (Article R.581-53 du Code de l'Environnement).

C'est le Maire qui autorise ou non l'affichage sur les supports prévus et les employés se chargent d'afficher selon les demandes des associations ou autres organismes.

Je rappelle que le noir sur fond blanc est interdit, que les affiches sont au format 1200 mm X 800 mm.

Dans ce domaine, la commune fait partie d'une réglementation stricte liée à son appartenance au Parc Naturel des Ballons des Vosges. De plus, en l'absence de Règlement Local de Publicité, les pouvoirs de Police appartiennent au Préfet.

Les banderoles temporaires servant à promouvoir une manifestation sont interdites dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants et doivent être placées uniquement sur des terrains privés (avec accord écrit du propriétaire), hors agglomération, et dans un périmètre de 5 kilomètres maximum du lieu de déroulement de la manifestation. Les dimensions maximales autorisées sont de 1,5 mètre de large sur 1 mètre de haut. Les banderoles peuvent être placées 3 semaines avant le début de la manifestation et doivent être enlevées dans la semaine qui suit. (Article R.581-66 du Code de l'Environnement)



PORTRAIT

Nom : CHARDIN

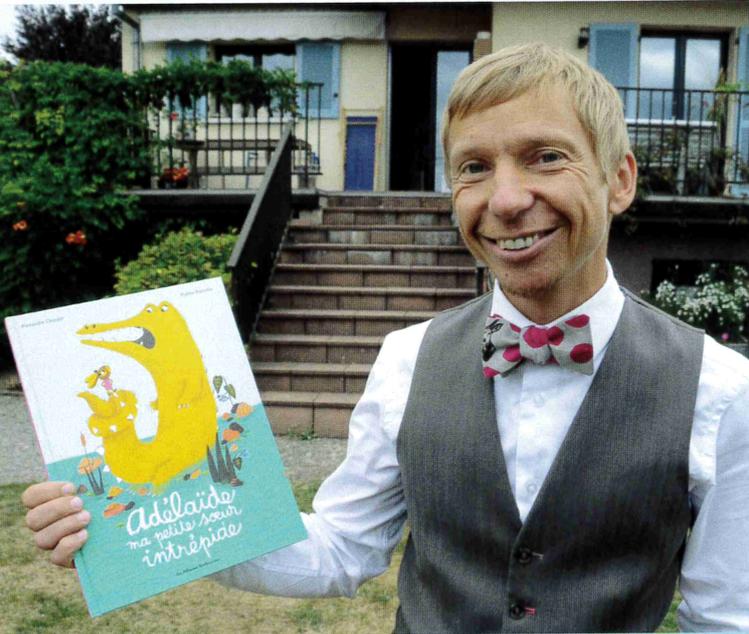
Prénom : Alexandre

Age : Ni plus ni moins, mais un peu plus que moins.

Né au XX^{ème} siècle...

J'habite entre des murs qui sont entre des arbres, à Willer...

Que j'ai fait *Petit lapin rêve de gloire*, volontiers et *Adélaïde, ma petite sœur intrépide*, aussi et un roman à paraître en février (Pour les 8-12 ans: « *Le Goût sucré de la peur* » chez Magnard)



Je suis né trop tard pour être Rahan, le fils des âges farouches, Davy Crocket ou même Charles Bronson. J'aurais dû naître en Alaska, vaincre mon premier grizzly au canif à 4 ans, devenir éleveur de colibris en Islande et surfeur de vagues géantes pour épater les otaries. Mais je suis né à Strasbourg, ce qui n'est déjà pas si mal. J'ai élevé des chenilles urticantes, des orvets, des larves de moustiques et des têtards sous l'œil confiant de mes parents.

A 8 ans, j'ai voulu sauter du grand tremplin de saut à ski en Autriche, papa a hésité, maman a dit non, je lui en veux encore. Et puis un jour mon cœur fait boum car je découvre *Désert* de J.M.G. Le Clezio et *le Voyage au bout de la nuit* de Louis Ferdinand Céline. Et hop, ce sera la fac de lettres de Strasbourg. J'ai beaucoup appris, voyagé, travaillé la nuit en usine, dans un malaxeur géant de chocolat, et soulevé des cartons en écrasant des araignées plus grosses que ma main, et j'ai rencontré la femme de ma vie à la « cafet » de la fac de lettres, romantisme absolu ! J'ai eu une 2CV qui avait 16 trous dans le toit, une moquette rose au sol et une moumoute assortie sur le volant. J'ai ensuite déménagé à Mulhouse dans un immeuble plein de yorkshires et de sorcières aux yeux fous. Mais aujourd'hui, la gloire est proche, car j'ai une petite fille merveilleuse, un petit garçon-soleil et une voiture dans laquelle ma 2CV aurait pu rentrer.

Pour les 243 prochaines années, je compte apprendre à jouer de la batterie, pulvériser le record d'Usain Bolt sur 200 m, retourner au Kirghizstan, relire l'« *Histoire de Tönle* » de Mario Rigoni Stern, construire 14 cabanes dans les arbres de la forêt de mon papa, voir une aurore boréale, manger un waterzoi, écrire un roman traduit en estonien et assister à la disparition de la bêtise arrogante. Mais je suis confiant, il y a de beaux enfants, curieux aux yeux rieurs, qui me donnent toujours envie d'enseigner.

ETAT CIVIL

Décès Hommage

11/02/2015 à PFASTATT

21/02/2015 à WILLER-SUR-THUR

08/03/2015 à WILLER-SUR-THUR

18/03/2015 à THANN

15/04/2015 à WILLER-SUR-THUR

17/04/2015 à MULHOUSE

24/04/2015 à MULHOUSE

09/06/2015 à WILLER-SUR-THUR

29/07/2015 à MULHOUSE

20/08/2015 à CERNAY

18/09/2015 à WILLER-SUR-THUR

10/10/2015 à ODEREN

28/10/2015 à SAINT-HERBLAIN

02/11/2015 à MULHOUSE

09/11/2015 à WILLER-SUR-THUR

Margherita PANTE veuve FAORO, ouvrière d'usine en retraite, 82 ans

Marguerite ROETTA veuve LEMOINE, retraitée, 96 ans

Claudine LAURENS épouse SIEGLER, sans profession, 49 ans

Louis Albert François WERLÉ, gérant de transport en retraite, 86 ans

Robert Joseph FEDER, chaudronnier soudeur, 59 ans

Marie Antoinette Georgette HEIDET, ouvrière d'usine en retraite, 81 ans

Julien Jean-Claude BISCHOFF, restaurateur, 60 ans

David Maxime GUIDI, ouvrier spécialisé, 39 ans

Monique Marie Odile BEREUTER épouse KIEFFER,

employée de bureau en retraite, 73 ans

Fernand FEDER, dessinateur textile en retraite, 86 ans

Marie-Louise Emilie Roberte STACKLER, sans profession, 23 ans

Francois Gérard STURM, carrossier peintre en retraite, 84 ans

Marie-France Thérèse Renée RABALLAND épouse GUIHAL,

directrice d'association en retraite, 64 ans

Jean-Pierre Lucien Marcel MARTIN, employé municipal en retraite, 66 ans

Roger Robert Marie RIETSCH, V.R.P en retraite, 82 ans

Mariages Félicitations !

- 21/02/2015 **Aurélié Thérèse Micheline VALLET** et Davy VANNSON
02/05/2015 **Denise JOERGER** et Jean-Pierre André LERCH
06/06/2015 **Natacha Yvette VONARB** et Damien RINGENBACH
27/06/2015 **Aude Catherine RUEFF** et Michel Robert BEHRA
22/08/2015 **Sabrina WALTER** et Christophe Justin BIRY

Naissances Félicitations !

17/01/2015 **Lina**, fille de Bachir BENAYAD et de Gihan HAMMAMIA

09/04/2015 **Alyssa Marie Bernardine**,
fille de Michaël Pierre ZIEGLER et de Eva ASSMANN

06/05/2015 **Bastien**, fils de Nicolas ZELLER et de Alexandra Florine GULLY

19/15/2015 **Madison**, fille de Gautier CATTANEO
et de Ophélie Carole GALPAROLI



25/05/2015 **Anaïs Michelle**, fille de Jean-Baptiste FRANCOIS et de Alice Marie NAVEOS

04/06/2015 **Léo Jean-Marie Rémy**,
fils de Thomas CHIERICATO et de Lucie Véronique STEGER

29/06/2015 **Thom Philippe**, fils de Thomas CABOCHE
et de Sophie Hélène SPILLEBOUT



24/07/2015 **Mathys Joël Bruno**, fils de Jonathan Paul DICKELE
et de Myriam Alphonsine Claudine FELBLINGER



13/08/2015 **Tiago José Yves**,
fils de Jonathan Christophe José METZGER
et de Vanessa Adriana GOMES DE ALMEIDA

23/08/2015 **Léonie Sylvie**, fille de Olivier OTT et de Adeline Marie HUMBRECHT

25/08/2015 **Éléna**, fille de Abdelaziz EL ABBAR et de Saida NOUKRI

26/08/2015 **Kalie**, fille de Damien RINGENBACH et de Natacha VONARB

03/10/2015 **Meyline**, fille de Fabien MARCILLAT et de Caroline BURGUN



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Après une messe solennelle en l'Eglise Saint Didier les Communes de Willer-Sur-Thur et Goldbach ont rendu hommage à nos défunts de la grande guerre, morts pour la patrie.

Le discours de notre Ministre des anciens combattants, lu par Jean-Luc MARTINI retraçait ces atrocités qui ont conduit tant d'êtres humains à la mort.

Deux jours plus tard ce sont d'autres âmes qui se sont envolées.

A travers ces quelques mots nous souhaitons leur rendre hommage et à tout jamais les inscrire dans nos mémoires.

LE MOT DES HISTORIENS

Dans le cadre des cérémonies liées au 100^{ème} anniversaire de la 1^{ère} Guerre mondiale, nous vous proposons un éclairage sur le nom d'une rue de notre commune.

La Rue Jean de Rochambeau

Cette rue a changé plusieurs fois de nom (pages 14 et 15 du livre sur Willer sur Thur).

Dans sa délibération du 4 mars 1920, le conseil municipal de Willer sur Thur décide de changer le nom de la rue du château (Schloesselweg) en rue de Jean de Rochambeau. Dans cette même délibération, de nombreuses autres rues ont changé de nom.

Mais qui était Jean de Rochambeau ?

Son vrai nom : Jean Baptiste Donatien Eugène LACROIX DE VIMEUR DE ROCHAMBEAU
Lieutenant de cavalerie, mort pour le France, décédé le 14 juin 1915 au Hilsenfirst à Linthal.

Il est né le 14 avril 1892 à Thoré-la-Rochette dans le Loir et Cher dans une famille de nobles et de militaires. Il est un lointain descendant du célèbre général Jean Baptiste Donatien de Vimeur de Rochambeau qui s'est illustré à la tête du corps expéditionnaire français lors de la guerre d'indépendance des Etats Unis (1775-1783).

Peu de temps après sa sortie de l'Ecole spéciale militaire de Saint Cyr, promotion des « Marie-Louise » de 1911 à 1913, éclate la guerre 1914-1918. Lieutenant, affecté au 8^è RC (cuirassiers), il est officier à l'Etat major de la vallée de la Thur en 1915. Il était très connu et apprécié dans notre vallée, notamment par des industriels.

Début juin, il demande à aller sur le terrain et de cavalier, il devient chasseur alpin au 7^è bataillon (7^è BCA).

Le 14 juin 1915, au Wüstenruntz dans le secteur du Hilsenfirst à Linthal, alors qu'il est envoyé en liaison auprès du commandant du 7^è bataillon de chasseurs pour l'informer des événements de la bataille en cours et le renseigner sur les points de résistance de l'ennemi, il est tué par une balle dans la poitrine.



La cérémonie d'enterrement a eu lieu à l'église de Moosch, pleine de monde, le 16 juin 1915 à 11 heures et il a été inhumé au cimetière militaire de Moosch, tombe n° 236.